

Les champs d'application pour les constructions

❖ Constructions Créant de nouvelles surfaces de plancher

	Pas de formalités au titre de l'urbanisme	Déclaration Préalable	Permis de construire
Construction nouvelles surfaces hors œuvre brute (SHOB)	Inférieur ou égale à 2m ² de SHOB	Supérieure à 2m ² ou égale à 20m ² de SHOB	Supérieure à 20m ² de SHOB
Habitations légères de loisirs implantées dans un terrain de camping ou dans un parc résidentiel de loisirs	Inférieur ou égale à 35 m ² de Surface Hors Œuvre Nette (SHON)	Supérieure ou égale à 35m ² de SHON	

❖ Constructions ne créant pas de surface de plancher ou créant moins de 2m² de surface de plancher

	Pas de formalités au titre de l'urbanisme	Déclaration Préalable	Permis de construire
Construction ou installations autres que les éoliennes	Moins de 12m de haut	12m de haut et plus et SHON inférieure ou égale à 2m ²	
Eoliennes	Moins de 12m de haut		12m de haut et plus
Pylônes, poteaux, statues, gros outillages et du même type, autre que éoliennes	Jusqu'à 12m de haut	Plus de 12m de haut	
Murs (autres que les murs de soutènement et de clôture)	Moins de 2m de haut	2m de haut et plus	

❖ **Autres constructions**

	Pas de formalités au titre de l'urbanisme	Déclaration Préalable	Permis de construire
Piscine non couverte ou dont la couverture a moins de 1,80m de hauteur	Bassin inférieur ou égal à 10m ²	Bassin supérieur à 10m ² et inférieur ou égal à 100m ²	Bassin supérieur à 100m ²
Piscines couvertes dont la couverture a plus de 1,80m de haut			Toutes
Châssis et serres de productions	Hauteur inférieure ou égale à 1,80m		Hauteur supérieure à 4m ou Hauteur supérieure à 1,80m et surface supérieure à 2000m ²
Lignes électriques		Moins de 63000 volts	63000 volts et plus
Clôtures nécessaires à l'activité agricole	Toutes		
Clôtures	Dans les autres cas	Dans un secteur délimité par un PLU	

❖ **Travaux sur constructions existantes et changements de destination**

	Pas de formalités au titre de l'urbanisme	Déclaration Préalable	Permis de construire
Changements de destination		Sans travaux, ou avec des travaux qui ne modifient pas les structures porteuses du bâtiment ou sa façade	Avec des travaux qui modifient soit les structures soit sa façade
Travaux de ravalement		Tous	
Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, sans changement de destination		Toutes modifications de l'aspect extérieur du bâtiment qui ne sont pas soumises à Permis de Construire	Travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur
Autres travaux		Transformation de plus de 10m ² hors œuvre brute (SHOB) en surface hors œuvre nette (SHON)	